

Année scolaire 2019/2020 Circulaire de rentrée

Ecole Notre-Dame des Oliviers 30 bis avenue du Dr Mallet 15300 MURAT

Tel : 04.71.20.08.08 - Mail : ndoliviers@wanadoo.fr <http://ndomurat.eklablog.com/>

La rentrée aura lieu le **lundi 2 septembre**. Les primaires et les GS seront accueillis dans la cour. Pour les maternelles, un petit changement est à noter : les TPS et PS seront accueillis dans leur nouvelle classe qui correspond à l'ancienne salle d'accueil, les MS seront attendus dans la classe d'à côté. En effet, face à l'effectif important dans ces niveaux, les enfants seront répartis en deux classes tous les matins. Une enseignante et une Asem seront présentes dans chacune des deux sections afin que le meilleur accueil et le meilleur suivi soit mis en place pour ces élèves de maternelle.

1. Répartition des postes et organisation des classes :

- * TPS-PS-MS : Mme Nicole COUTAREL remplacée par Mme RAYMOND Mélanie jusqu'aux vacances de Toussaint, et Mme Nicole BATIFOL;
- * GS-CP : Mme Corinne ALARY
- * CE1-CE2 : Mme Laurence LACROIX LOUBIERES
- * CM1-CM2 : Mme Anne-Laure ALINC à $\frac{3}{4}$ temps + $\frac{1}{4}$ de décharge assuré par Mme Batifol (mardi et jeudi après-midi)
- * Maître spécialisé : Mme SEYCHAL Frédérique (Elle interviendra un jour et demi par semaine dans les classes)

* Aides maternelles : Mme Fabienne CARON et Mme Céline BURGAU

* Les AVS (assistantes de vie scolaire) interviendront dans les classes auprès des enfants à besoins particuliers. Mélissa COTTENS, Céline GEMARIN, et Marie SIGOIGNE seront encore présentes auprès des enfants à besoins particuliers. Des jeunes en service civique pourront également être présents au sein de l'établissement tout au long de l'année

2. Les horaires des classes :

La classe aura lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis. **Les horaires de cours (présence en classe)** sont les suivants :

* 9 heures - 12 heures

* 13 heures 45 - 16 heures 45 pour les maternelles * 13 heures 30 - 16 heures 45 pour les primaires

Au-delà des horaires de sortie, l'école est déchargée de toute responsabilité.

Toutes les absences et les retards doivent être signalés à l'école par téléphone ou par mail, le matin même.

L'entrée des enfants se fera par la grande porte blanche, côté nord. Les élèves du CP au CM2 déposeront leur cartable à l'endroit indiqué par les enseignantes, les maternelles le laisseront dans leur classe. Tous rejoindront la garderie avec la personne responsable de la surveillance.

3. La garderie et l'aide aux devoirs

Une garderie gratuite est organisée tous les jours de 7 heures 30 à 8 heures 45. Celle du mercredi matin est encore maintenue cette année de 8 heures 30 à 12 heures. La garderie du matin se déroulera dans le réfectoire, avant de rejoindre la cour à l'extérieur ou la salle de classe pour les maternelles.

De même, la garderie et l'étude surveillée auront lieu de 17 heures à 18 heures les lundis, mardis, jeudis et vendredis soirs dans les salles du 1er étage. Ce temps de garderie gratuit est mis en place pour les familles qui sont dans l'impossibilité de venir chercher leur enfant à 16h45. Une enseignante et du personnel OGEC seront présents sur ces temps-là. Les élèves sont de plus en plus nombreux le soir et les conditions d'aide aux devoirs ne peuvent pas toujours être assurées comme il y a quelques années. Nous ferons le nécessaire pour finaliser ce travail avec eux, mais afin d'assurer le meilleur suivi possible de votre enfant, vous devrez vérifier son travail en rentrant.

Une sortie le soir est prévue à 17h40 pour les ramassages scolaires. Les parents qui le souhaitent pourront récupérer leur enfant à cette heure-là, sans attendre 18heures. Il faudra en avvertir l'enseignante.

Attention il n'y aura pas de garderie les mercredis suivants :

le 25 septembre 2019

le 16 octobre 2019

le 20 novembre 2019

le 18 décembre 2019

le 22 janvier 2020

le 19 février 2020

le 18 mars 2020

le 15 avril 2020

le 20 mai 2020

le 17 juin 2020

4. Papiers de rentrée

Une attestation d'assurance doit être fournie dès la rentrée en raison des sorties envisagées et des activités sportives programmées. L'équipe éducative souhaite attirer votre attention sur l'importance d'une bonne assurance pour votre enfant. Nous vous rappelons en effet que la « *responsabilité civile, vie privée* » seule, n'assure l'enfant que pour les dommages qu'il causerait à des biens matériels ou à autrui. Nous demandons aussi « *une assurance individuelle accident* », pour les dommages subis et notamment ceux que l'on se cause à soi-même. **A défaut d'une assurance responsabilité civile et individuelle scolaire, les enfants ne pourront pas participer à toutes les sorties scolaires.**

Il vous sera également transmis une feuille de renseignements éditée à partir du fichier élève de l'école. Nous vous demanderons d'y apporter les modifications nécessaires s'il y en a.

Il sera également fourni aux familles de maternelle un document concernant la scolarité obligatoire pour les 3 ans. Il sera à nous retourner au cours de la première semaine.

5. Vacances scolaires

	Départ en vacances	Retour à l'école
Toussaint	vendredi 18 octobre 2019	lundi 4 novembre 2019
Noël	vendredi 20 décembre 2019	lundi 6 janvier 2020
Hiver (Zone A)	vendredi 21 février 2020	lundi 9 mars 2020
Printemps	vendredi 17 avril 2020	mardi 4 mai 2020
Eté	vendredi 3 juillet 2020	

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Pour l'année scolaire 2019-2020, le vendredi 22 mai 2020 du Pont de l'Ascension ne sera pas travaillé.

6. Tarifs et cantine

La réservation des repas se fera au quotidien. Toutes les explications sont à retrouver sur la fiche des tarifs jointe à cette circulaire.

7. Communication avec les familles

La communication par mail est établie. La correspondance par voie postale ou par l'intermédiaire du cahier de liaison, sera toujours assurée pour les familles n'ayant pas d'adresse électronique.

Le cahier de liaison, et l'agenda resteront cependant des bons moyens de communication entre nous, en particulier pour les autorisations parentales qui devront être signées et rendues à l'enseignante. Nous demandons à chaque famille de consulter ce cahier le plus souvent possible.

8. L'éveil à la foi et le catéchisme

A Murat, le catéchisme se fait en paroisse. Cependant, nous tenons à manifester notre caractère propre en proposant à tous les enfants baptisés ou non, un éveil à la foi du CP jusqu'au CM2. Une proposition de participation vous sera donnée à la rentrée.

9. Le sport

Les enfants de la MS au CM2 auront accès à la piscine de Murat. Nous vous communiquerons le jour et les horaires dès que cela sera décidé. L'accès au gymnase est maintenu, tout comme l'accès au dojo. **Les enfants devront avoir une tenue adaptée à la pratique sportive** : survêtement et baskets. Les séances de sport et de natation se dérouleront les lundis après-midi de 14heures à 16heures. Nous ferons appel à des parents volontaires pour l'encadrement.

10. A retenir

*** Réunion de rentrée : mardi 10 septembre 2019 à 18h30 au réfectoire de l'école.**

* Le projet Eco Ecole se poursuit après notre quatrième labellisation. Les dates des réunions vous seront communiquées. Le thème de l'année 2019-2020 est : les déchets

